

M

Le treute va du mois de janvier de l'année mil
 sept cent cinquante huit apres la publication de
 trois bans de mariage au prône de la messe
 paroissiale par trois dimanches consécutifs entre
 norbert Coubert menuisier en cette paroisse natif
 de ce diocèse Damien fils de feu Adrien
 Coubert, et de feu Marie Catherine enqvi, veufue
 de feu Therese Felix Dautel, et Marie Albertine
 equez habit de cette paroisse fille de Nicolas, et
 de Catherine Beau, et n'ayant reconnu aucune
 opposition a leur future mariage, je soussigné curé
 de cette paroisse les aij liés et conjoints et liés par
 la benediction nuptiale en présence de Jacques
 Marie equez, Jean François equez tous deux
 freres de la mariante, Albert Rigache, et Pierre
 Antoine Lescontre qui ont tous signé cette union
 le jour moij, et au quel dessus aijant déclaré savoir
 écrire mais la mariante Jacques Marie equez et Jean
 François equez ont mit leur marque ordinaire aij déclaré
 ne savoir écrire de ce tout interpellés

NORBERT COUBERT marque de Marie Albertine equez
 marque de Jacques Marie equez marque de Jean François equez
 et Antoine Albert Rigache Pierre Antoine Lescontre et J. B. Kindt prestre

M.1758.1.31

le trente un du mois de janvier de l'anné mil sept cent cinquante huit apres la publication de trois bans de mariage au prone de la messe paroissiale par trois dimanche consecutifs entre norbert boubert manouvrier en cette paroisse natif de capelle diocese d'amien fils de feu adrien boubert , et de feu marie catherine crepi , veufve de feu therese felix d'autel , et marie albertine equez natif de cette paroisse fille de nicolas , et de catherine becù , et n'ayant reconnù aucune opposition a leur future mariage, je soussigné curé de cette paroisse les ay liez et conjoins et lié par la benediction nuptiale en presence de jacques marie equez , jean francois equez tous deux frere de la mariante , albert pigache, et pierre antoine lescoutre qui ont tous signés cette avec moy le jour , mois , et an que dessus ayant déclaré scavoir ecrire , mais la mariante , jacques marie equez et jean francois equez ont mit leur marque ordinaire ny déclaré ne scavoir ecrire de ce tous interpellés

norbert boubert + marque de marie albertine equet

marque + de jacques marie equez

marque de jean francois equez

antoine alberte pigache

pierre antoine lecoustre

A . f . b . Kindt pretre